

Communiqué de presse

AMI EdurénoV lancé par la Banque des Territoires avec la Fédération des élus des Entreprises publiques locales : huit projets lauréats

Paris, le 3 juillet 2024 - Dans le cadre du programme EduRénoV, la Banque des Territoires et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) annoncent leur soutien à huit projets de rénovation énergétique de bâtiments scolaires réalisés en maîtrise d'ouvrage déléguée. Destiné aux communes de moins de 20 000 habitants, cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) accompagne les projets ambitieux en matière d'efficacité énergétique et d'amélioration du confort des usagers. Un nouvel AMI sera lancé à la rentrée de septembre.

Dans le cadre de son programme national pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, EduRénoV, la Banque des Territoires a lancé en mars 2024, un appel à manifestation d'intérêt avec la Fédération des élus des Entreprises publiques locales.

L'objectif de cet AMI est de soutenir les collectivités de moins de 20 000 habitants dans la réalisation d'opérations de rénovation énergétique en maîtrise d'ouvrage déléguée. Partenaires des collectivités, les Entreprises publiques locales (Epl) accompagnent ces opérations en apportant leur ingénierie.

Après la délibération du jury le 28 mai, huit projets ont été retenus.

Communes lauréates	Maîtres d'ouvrage délégué	Ecoles bénéficiaires
Commune de Bléré (37)	Spl Société d'Efficacité Énergétique (S2E)	Ecole élémentaire Balzac
Commune du Bourget-du-Lac (73)	Spl d'Efficacité Énergétique (OSER)	Ecole élémentaire le Chat perché
Commune de Chanonat (63)	Sem Assemblia	Ecole primaire
Commune de Genay (69)	Sem SERL	Ecole élémentaire Jacques-Yves Cousteau
Commune de Loire-Authion (49)	Spl Alter Public	Ecole primaire publique Les Bateliers
Commune de Marsat (63)	Sem Assemblia	Groupe scolaire - Ecole primaire
Commune de Nérondes (18)	Sem Territoria	Ecole maternelle
Commune de Saint-Mamert-du-Gard (30)	Spl Agate	Ecole élémentaire

La Banque des Territoires et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales se félicitent de la qualité des projets retenus portant sur des opérations de rénovation globales et ambitieuses. Ces dernières se fixent comme objectif de dépasser les 40% d'économie d'énergie et prévoient, pour certains, la production d'énergies renouvelables en autoconsommation collective.

Face au succès rencontré, un nouvel AMI sera lancé à la rentrée de septembre.

A propos des Entreprises publiques locales et de leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 401 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr

Contacts presse

Violaine Hacke, attachée de presse - 06 28 47 53 55 - violainehacke@gmail.com

Contacts FedEpl

Cécile Consigny, chargée de communication - 01 53 32 22 07 - c.consigny@lesepl.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contact presse

Malek Prat – 06 71 43 46 38 – malek.prat@caissedesdepots.fr